

## C.T.P.L du 18 septembre 2009 : Le Grand N'importe Quoi !

### **Compte rendu de la réponse du T.P.G.à la déclaration liminaire F.O. :**

En réponse aux principales interrogations contenues dans la déclaration F.O., le Président (Trésorier Payeur Général) a déclaré que l'évolution de « l'état major » dans le cadre de la création de la DRFiP (au 1<sup>er</sup> novembre certainement) ne doit pas entraîner d'exigences redondantes. Au contraire, la nouvelle équipe devra chercher à simplifier, rationaliser les tâches. Il admet que les charges de travail de travail sont très lourdes, son équipe devra trouver des marges de manœuvre.

Sur les travaux immobiliers, le TPG reconnaît que l'impulsion exercée par notre Organisation Syndicale sur les ateliers immobiliers a apporté un « plus ». Il précise que cela a permis d'aller dans les détails et que cela en valait la peine.. (ndlr : car c'est bien connu : « le diable se cache dans les détails » ! !)

Il précise que les travaux du futur SIP Rouen Ville (accueil et gestion) permettra « *un accueil remarquable pour les citoyens dans des conditions matérielles très bonnes pour les agents* ». *Quant au Centre d'appel téléphonique, il ne faut pas quand même exagérer la pénibilité de la tâche. Ce n'est pas le bagne !* » . (ndlr : peut être.... mais les travaux ne sont pas conformes à la demande des agents !)

Pour le Hall TG, il précise que plusieurs solutions ont été envisagées..., mais qu'à l'arrivée des solutions convenables ont été trouvées....

Problème de la caisse : le TPG s'est montré plus qu'évasif : « *la solution est certes tardive, mais bon....* ».... (ndlr :on est bien avancé, tout va bien !).

Pour le compte rendu de la 3<sup>ème</sup> réunion pour le SIP Rouen Ville, Monsieur RIBIERE précise qu' il s'agirait d'un oubli !.... Des incompréhensions, une mauvaise rédaction du cahier des charges ont été la cause de certaines « mauvaises surprises ». Les réunions se sont soldées par des solutions de compromis pour satisfaire les uns et les autres mais la période des congés n'a guère été favorable.... ! Ils ont fait pour le mieux !

Le TPG précise qu'il faut « *conserver cette attitude pour les prochains travaux* ».(sic !)...

De nouvelles réunions se tiendront prochainement sur la mission SIP, le TPG demande que le groupe de travail piloté par l'équipe actuelle s'articule de manière plus forte.

Bureaux dans l'aile Saint Hilaire, le TPG évoque un problème de communication. Il pense s'être peut être mal exprimé durant la réunion à la Préfecture : les travaux seront faits si le

budget est accordé. En cas contraire, aucun agent n'y sera installé sans avoir le budget convenable.. (ndlr : bien noté...nous n'oublierons pas ces propos, le moment venu !).

En conclusion, le Président demande à ses collaborateurs et sa responsable en charge du secteur immobilier d'être plus vigilants vis à vis du maître d'oeuvre pour les travaux à venir.

**En tout état de cause, FO DGFIP continuera à suivre de très près les dossiers afin de s'assurer du respect de la sécurité des personnels ainsi que les engagements de la Direction à améliorer la qualité de suivi des dossiers !**

N'hésitez pas à nous informer des problèmes rencontrés..

### **Points à l'ordre du jour du CTPL :**

**I) Lors de l'approbation du procès verbal** de la réunion de juin (**formation professionnelle**), la **délégation FO a abordé le problème de salles de formation**. En effet, durant les travaux dans le hall TG estimés à au moins 4 mois, voire plus, la salle Jean Moulin ne sera pas disponible... La Direction a t'elle réfléchi à des solutions de rechange. (Hastings, locaux disponible de la DIRCOFI revenue à la Cité...). Par la force des choses, une partie des agents de la Gestion Publique ne pourront pas accéder à la formation. FO ne se place pas sur le registre « objectifs » mais sur la formation non dispensée aux Personnels !... De même, la cellule Formation composée de Christelle SARAZIN et Josiane FOURNEAU doit rejoindre courant octobre ( ?) l'immeuble Hastings : Roberte DUBOUT continuera t'elle à travailler pour la formation à mi temps à la Trésorerie Générale ?. Sera t-elle le relais nécessaire pour les formateurs et formations afin de préparer les salles TG (amphithéâtre et salle J Cartier) ? .

*Réponse : Le TPG reconnaît le bien fondé de l'intervention et demande immédiatement un plan d'adaptation des formations pour les 6 mois à venir. Il précise qu'on ne peut laisser les agents dans la nature !.*

**II) Budget 2009** : après une rapide présentation par le TPG du budget rectificatif présentant peu d'écart par rapport au budget initial, le débat est ouvert.

#### **FO intervient sur plusieurs points :**

- **Le marché de nettoyage** (problème récurrent...) laisse vraiment à désirer : FO rappelle qu'à son arrivée en septembre dernier, le TPG était prêt à remonter les doléances vers la Centrale si les Postes et Services lui donnaient des éléments d'intervention. Qu'en est-il un an après ?

*Réponse : peu de remontées du terrain, malheureusement. Le Service Budget Logistique intervient régulièrement auprès de la Centrale. Cependant le cahier des charges n'a pas été suffisamment bien élaboré.. Les pénalités ne s'appliquent pas car aucune précision sur le fait générateur !. Ce qui est dommage car tous les départements concernés par le marché ONET se plaignent.*

- **Signalétique** : logos – enseignes extérieures des postes- à changer,, est il prévu d'harmoniser les plaques Trésor Public : les nouveaux logos (Centre des Finances Publiques) restent peu explicites pour les usagers !. En terme d'affichage P.V.F.I., ça pose problème ! !

*Réponse : la Centrale a demandé à ce que l'on ne change rien pour l'instant pour une question de coût, apparemment.. De plus le Ministre a peu communiqué sur le terme Centre des Finances Publiques..*

- **Primes pour les personnels d'accueil lors de la campagne IR** : Une indemnité « campagne impôts » est versée aux agents d'accueil des Hôtels des Finances. L'accueil

touche à la fois le recouvrement et l'assiette. Certains personnels peuvent percevoir une prime de 30 à 40 €. Ces primes auraient été potentiellement attribuées également aux personnels de certains SIP....Qu'en est il en Seine Maritime ? Pourquoi pas aux agents des trésoreries de proximité ?

*Réponse : cette prime a évolué dans les conditions d'attribution à l'ex DSF. Elle n'est plus attribuée que si le travail est effectué sur les pauses méridiennes ou en dehors des horaires..*

*Le TPG va regarder le sujet..*

La Direction évoque les travaux réalisés sur le budget dans les postes (câblages informatiques effectués en 4 ans sur 90% du réseau..)

Le TPG trouve que l'ensemble du réseau n'est pas trop mal installé, le budget est bien tenu et les crédits sont tous utilisés.

### **Interventions FO sur les sites :**

- **Travaux à Fécamp Municipale**, crédits budget local (ndlr : les OS du CHS s'y sont rendues en juin et ont rédigé un rapport assez accablant quant aux conditions de travail et la sécurité des personnels et usagers!, le CHS s'est engagé à intervenir pour certains travaux dès que la Direction présentera des devis)

*Réponse : les travaux (budget Trésor) ne sont pas totalement terminés, il reste les portes anti panique à poser. Cependant, les agents semblent satisfaits des travaux (faux plafonds, électricité...)*

*Le TPG demanda alors si le problème de l'issue de secours avait été solutionné ?. Face aux réponses négatives de ses collaborateurs, il s'est engagé à prendre personnellement le dossier en mains et à le régler dans les deux mois à venir. Il considère la situation anormale.*

- **Agrandissement de Rouen Municipale** : en raison de l'augmentation substantielle de la charge sur Rouen Municipale, un étage supplémentaire est mis à disposition dans les locaux actuels. Le comptable se sent pour l'instant un peu seul et sans soutien « logistique ». Ou en est le dossier ?

*Réponse : le TPG répond que si le Comptable a des soucis, qu'il n'hésite pas à le contacter. C'est un dossier majeur. Un comité de suivi va être prochainement mis en place, il se réunira tous les 15 jours et le Comptable y participera.*

*Pour les locaux, c'est une extension, le bail est pris au 1<sup>er</sup> novembre. La mise en oeuvre sera progressive.*

- **Travaux à Cany Barville** : travaux toujours en cours !. Les collègues ont tellement attendu leurs locaux rénovés qu'ils semblent patients malgré les désagréments. L'ouverture des plafonds a été catastrophique (découverte d'effondrement potentiel), n'y a t'il pas un risque pour les agents ?

*Réponse : il y a eu nécessité de faire de nouveaux plans suite à l'ouverture des plafonds, les plans initiaux ont été remis en cause. Les piliers supportant le plafond ont été renforcés. La sécurité des personnels a été assurée. Les travaux commencés en janvier devaient aboutir en juin. Ils ne seront pas terminés avant la fin d'année.*

**Le TPG** aborde la situation de la Trésorerie d'Yvetôt. A l'occasion de la mise en place du SIP et du regroupement des agents du CDI/CDIF, le Centre des Impôts Fonciers pourrait accueillir la Trésorerie. (affaire à suivre).

Vote sur le budget rectificatif : Administration (6) Pour.

FO (4) et CGT (2) n'ont pas pris part au vote, les deux organisations ayant boycotté le CTPL sur le Budget initial.

III) **Modification d'horaires d'ouverture au public** dans les Trésoreries d'Offranville et de Fauville : acté. Cependant le TPG regrette que les documents pour le CTPL ne soient pas plus argumentés. Si les explications et justifications sont exposées oralement, il faudra les retranscrire à l'avenir !.

#### IV) **Questions diverses à l'initiative de FO :**

##### 1) **Affectation d'inspecteurs stagiaires sur l'ERD:**

Lors de la CAP du 14 septembre, (compte rendu sur site local), FO avait demandé la mise à l'ordre du jour de ce point au CTPL : formalisation de cette « création » d'emplois sur le cadre A, sur la **délimitation de leurs missions** et demande **d'octroi de NBI** correspondant à la fonction

Lors de la CAP, en effet la mission a été définie comme pouvant être (entre autre) une aide aux SIP ainsi qu'une aide au management. Ces points appellent les remarques suivantes de la part de FO :

Il faudra porter sur l'affectation des équipes de Renfort –tous grades confondus – une attention particulière afin que le secteur « Gestion Publique » ne soit pas désavantagé au détriment de la « Gestion Fiscale ». Le département est déjà grandement en sous effectif. Un certain nombre de collègues dépanneurs sont sollicités pour des formations (Hélios etc..), il ne faudrait pas que les autres n'interviennent plus que dans les SIP. On risque de se retrouver dans une situation où le Service Public ne pourra s'exercer correctement.

Sur deux SIP en place, le dépannage est déjà intervenu à plusieurs reprises. 4 SIP vont se mettre en place dans les mois à venir (puis en 2010 et 2011). !.

Sur l'aide au management : il faut veiller à ce que les comptables ne prennent pas cette mesure comme une forme de sanction mais réellement comme un soutien. Il faudra communiquer sur ce sujet avec toutes les parties concernées.

Enfin, la délégation FO intervient sur **l'octroi de la NBI** et rappelle que le nombre d'agents B et C sur l'ERD est supérieur au nombre de NBI accordé. Elle demande que l'ensemble des agents concernés bénéficient tous de la NBI. Pour FO, chaque agent nommé sur ce poste quelque soit son grade doit être rémunéré à ce titre et bénéficier de cette NBI.

*Réponse : La Direction s'engage à intervenir auprès de la Centrale sur ce point. (Affaire à suivre...)*

*Le TPG confirme la doctrine selon laquelle l'ERD est bien le soutien naturel du recouvrement dans les SIP. Il précise que la solidarité dans les SIP existants ne s'exerce déjà pas si mal..*

2) **Transfert des consignations de la Manche :** les représentants FO s'étonnent que l'information (découverte dans le journal interne de la Direction) ne figure pas à l'ordre du jour du CTPL. En effet, la gestion des consignations de Haute et Basse Normandie devrait être tenue à la TG de Rouen d'ici 2010. Ce qui doit représenter environ 3 emplois supplémentaires ?.

*Réponse ; a ce stade, le transfert est minime et se fait à emploi constant. Ce dossier sera suivi de près au fil du développement.*

3) **Déploiement de CHORUS :** les conditions de déploiement sont elles correctes ? Comment évolue le dossier ?

*Réponse : Le département est expérimentateur. Le système semble bien marcher mais il faut se préparer à la suite. Des discussions sont en cours avec le Ministre : il va y avoir une réorganisation profonde, regroupement de secteurs dépense. L'assignation de dépenses toucherait 58 départements dont l'Eure. La répartition d'assignations de nombreuses administrations se feraient en nombre sur Rouen, il en resterait quelques unes pour l'Eure.*

*Le dispositif technique de Chorus est correct, le dispositif administratif est peu au point !.  
Le TPG demande à ce que ce sujet soit mis à l'ordre du jour d'un prochain CTPL dès que des précisions supplémentaires seront connues.*

- 4) **Pandémie grippale** : (2 questions FO) - Dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité, des communes ont soulevé le point suivant : en situation extrême, les salaires pourraient ils être payés en l'absence de mandatement ? - Qu'en est il de la prise en charge des frais liés à l'achat de masques et des solutions hydro alcooliques ?.

*Réponse : le règlement de la paye est prioritaire dans le PCA. Il faut communiquer sur le sujet auprès des collectivités. G TOURPIN précise que la même question se pose sur RMH. Une visio conférence avec les services informatiques est prévue mardi 22 septembre. La question sera posée.*

*Concernant les masques de protection, les 19 500 masques sont stockés à la TG. Ils seront destinés aux personnes à protéger en priorité.*

FO évoque enfin un cas de suspicion de grippe A chez un agent en poste à Dieppe. (CDI). Son bureau et la banque d'accueil ont désinfectés en fin de journée. La société, prestataire habituel du site, a envoyé un agent dont le niveau de protection (style scaphandre !) a laissé les agents pantois !... Un Tchernobyl bis !...

Durant la journée, (au milieu des microbes...), les collègues ont travaillé au guichet d'accueil !

Représentants FO : C.ANCELOT, M.ARRANHADO, O.FOURNIER, JJ.LEVASSEUR, D.SALINE et A.TERRIER.

\*\*\*\*\*

### Bulletin d'adhésion

Nom :  
Grade :

Prénom :  
Quotité de travail : %



Affectation :

(déclare adhérer à F.O. DGFIP 76)

fait à

le  
(signature)

➤ **66% de la cotisation syndicale est déductible** du montant de l'impôt sur le revenu.